

◆ **Présentation des membres du conseil d'école**

- ◆ Directeur : M. CORDIER
- ◆ Enseignants : Mmes BRETILLE, COUTY, LISSE, KEOXAY, DESAUNAY, HEMERYCK, AMAR, MONTEIRO, ESTOURNES, RIBAUT, THUNEVIN, MORIZOT et, MM. LARMURIER et MORVAN
- ◆ DDEN : M. FLEURY
- ◆ Mairie : Mr. KECHEROUD, Mr HAUSOIS et Mr VINCENT
- ◆ Parents PEEP : Mmes GAILLARD, DELCOURT, D'ARBAUMONT, RETIERE et VALLIER ainsi que Mr BRETON
- ◆ Parents FCPE : Mmes TAVARES, PAPIN, BILLET
- ◆ Parents APAP : Mmes GACHON, GERNIGON
- ◆
- ◆ Enseignants excusés :

◆ **Prévisions rentrée scolaire 2017**

L'école Alsace Lorraine comptera pour la rentrée 2017, 442 élèves, répartis en 17 classes de la manière suivante :

80 CP, sur 3 classes, ayant un effectif de 27 élèves pour 2 d'entre elles et 26 élèves pour la 3^{ème}.

98 CE1 sur 4 classes, ayant un effectif de 25 élèves pour 2 d'entre elles et 24 élèves pour les 2 autres.

99 CE2, sur 4 classes, ayant un effectif de 25 élèves pour 3 d'entre elles et 24 élèves pour la 4^{ème}.

76 CM1, sur 3 classes, ayant un effectif de 25 élèves pour 2 d'entre elles et 26 élèves pour la 3^{ème}.

89 CM2, sur 3 classes, ayant un effectif de 30 élèves pour 2 d'entre elles et 29 élèves pour la 3^{ème}.

Plusieurs départs sont à noter, Mmes AMAR, FERNANDES, THUNEVIN, DEMANGEOT et NESTORET.

Mme ESTOURNES, ne sera pas présente l'année prochaine au sein de l'école, elle occupera un poste sur Herblay dans une classe enfants du voyage.

Mme MARZOLI prendra quant à elle son poste à temps plein.

2 professeurs des écoles stagiaires travailleront au sein de l'école.

Reste donc à pourvoir, 2 postes à temps plein et 1 à temps partiel afin de compléter celui de Mme GREUET.

Au 1^{er} Septembre, nous dépendrons de la circonscription de FRANCONVILLE/CORMEILLES et non plus celle de CORMEILLES/ BEZONS/ LA FRETTE

Enfin nous avons un nouvel inspecteur académique pour notre département qui a pris ses fonctions récemment.

◆ Organisation de la rentrée 2017 :

Nous vous informons que la rentrée scolaire 2017 s'effectuera avec les mêmes mesures que la rentrée passée.

Le plan vigipirate ne nous permettant plus d'accueillir les parents au sein de l'école, seuls les parents de CP auront la possibilité sur un créneau horaire bien précis 8H45/9H15, et une vérification des sacs, de pouvoir accompagner leur enfant jusqu'à leur enseignant.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 entreront seuls entre 8H20 et 8H30.

◆ Semaine scolaire 2017-2018 :

Pour faire suite au sondage auquel vous avez participé, nous vous informons que la ville de Corneilles est favorable au retour de la semaine à 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires.

Un vote a été opéré :

Sur 28 votants :

1 vote contre, 3 abstentions , 24 pour

Une demande a donc été opérée par Mr Boëdec auprès de l'inspecteur académique afin d'avoir l'accord définitif pour appliquer les nouveaux horaires qui seront :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI de 8H30 à 11H45 puis 13H45 à 16H30.

Pour le mercredi, le centre de loisirs de la côte ST Avoie (route stratégique) accueillera les enfants ainsi que les écoles Jules Vernes dans la limite de 90 enfants et Jules Ferry.

Les TAP seront conservées sur l'heure de déjeuner pour les élèves des écoles élémentaires.

◆ Restauration scolaire et CLAE

La mairie a pris la décision de prendre plus de quantité lorsque les menus sont sous forme de pièces de viande notamment.

La mairie et les enseignants rappellent qu'il y a encore de nombreux parents qui n'inscrivent pas leurs enfants à la cantine.

Nous rappelons que cela entraîne un surcoût non négligeable, de plus cela implique ensuite un problème de quantité !

Pour les parents qui n'auraient pas internet, le service jeunesse de la mairie se propose de vous aider afin d'inscrire les enfants pour le service de cantine scolaire.

Concernant le CLAE, nous avons fait remonter que de nombreux parents se plaignent de certains animateurs.

En effet, le langage de ces derniers n'est pas toujours adapté pour un public enfantin !

L'usage de leur téléphone portable reste également un problème restant sans solution à ce jour, aucune loi n'interdisant le smartphone sur un lieu de travail

Nous vous demandons donc, si vous rencontrez des problèmes, de bien vouloir les faire remonter auprès des associations de parents d'élèves ou encore directement à la mairie au service jeunesse avec le jour, l'heure mais aussi le prénom de l'animateur afin qu'ils puissent intervenir auprès de la personne concernée.

◆ Travaux et entretien :

Les travaux pour la sortie distincte des élèves de maternelle et d'élémentaire sont désormais achevés. Il a été demandé à la Mairie le déplacement des panneaux d'affichage qui gêne la vue des parents au moment des sorties.

2

Cet été un ascenseur sera mis en place pour la mise aux normes de l'école élémentaire.

◆ **Bilan coopérative scolaire :**

Le montant de la coopérative scolaire s'élève actuellement à 6931,61€ dont 1826,76€ pour la coopérative des classes.

Les ventes de photos ont nettement permis d'accroître le montant de la coopérative générale cette année.

La coopérative générale donne 4,60€ pour chaque sortie scolaire et par élève. Elle permet également à chaque classe d'avoir 40€ d'enveloppe afin d'investir dans des jeux de classe. Comme chaque année, les fonds ont servi à investir dans de nouveaux matériels sportifs, musical ou encore des sorties scolaires.

◆ **Opération festival du livre :**

Le festival du livre a réalisé une recette de 1133,47€. L'école a donc eu un don en livres d'un montant de 226,49€.

◆ **Exercice incendie :**

Le 24 Mai dernier, un exercice incendie en condition réelle a été effectuée par les pompiers de Cormeilles.

Les élèves ainsi que le corps enseignant n'étaient pas informés de la date de cette mise en situation.

Tout s'est très bien déroulé.

◆ **Après-midi festif :**

Le plan vigipirate impose des contraintes de surveillance que ni des parents d'élève, ni des enseignants ne sont sûrs de pouvoir garantir.

La fête de l'école sous sa forme habituelle, n'aura donc pas lieu.

Le lundi 3 Juillet, un après-midi sportif et festif à l'intention unique des élèves se déroulera dans l'enceinte de l'école élémentaire Alsace Lorraine.

Au programme, jeux et goûter.

Secrétaire de séance, Cindy TAVARES, pour la FCPE.

La séance est levée à 20H20.